

# MAÎTRISER LE RISQUE ROUTIER EN ENTREPRISE : PROTÉGER VOS SALARIÉS ET VOTRE RESPONSABILITÉ D'EMPLOYEUR.

Le risque routier est souvent sous-estimé dans les entreprises, alors qu'il reste la première cause d'accidents du travail mortels. Agir en amont sur l'organisation, les comportements et les moyens utilisés permet de limiter les conséquences humaines, sociales et juridiques d'un accident.

## 1. ORGANISER LES DÉPLACEMENTS

La prévention commence avant même de prendre la route. Une bonne planification limite le stress, la fatigue et les erreurs de conduite.

Points clés à vérifier :

- Typologie et fréquence des déplacements.
- Organisation et contraintes de travail.
- Conditions météo et état des routes.

**Anticiper, c'est prévenir : adaptez les trajets et les délais aux conditions réelles.**



## 2. GÉRER LES COMMUNICATIONS

Le téléphone reste un facteur de distraction majeur, même en mode "mains libres". Une politique claire évite les dérives.

À encadrer :

- Appels professionnels : fréquence, urgence, durée.
- Appels personnels : à proscrire pendant les trajets.
- Mise en place d'un protocole "zéro appel en conduite".

**La vigilance est la première mesure de sécurité.**

### 3. SÉCURISER LE VÉHICULE

Qu'il soit personnel ou professionnel, tout véhicule utilisé pour le travail est un outil de travail. L'employeur en reste responsable sur le plan de la sécurité.

Bonnes pratiques :

- Exiger un contrôle technique valide, y compris pour les véhicules personnels de vos salariés.
- Vérifier que vos salariés ont bien souscrit "l'usage professionnel" dans leur contrat d'assurance.
- Conserver les justificatifs (entretien, certificat d'assurance).

**L'absence de vérification peut engager la responsabilité de l'employeur.**



### 4. ACCOMPAGNER LE CONDUCTEUR

Le comportement au volant reflète l'état global du salarié. Stress, fatigue, addictions ou traitement médical influencent directement la sécurité.

Actions prioritaires :

- Prévenir les addictions et la fatigue.
- Former à la conduite préventive.
- Vérifier la validité du permis de conduire.

**Former, informer, accompagner : le triptyque d'une conduite sûre.**



### EN RÉSUMÉ

**Un risque routier maîtrisé repose sur 4 piliers :  
Organisation – Communication – Véhicule – Conducteur.  
L'employeur reste garant de la sécurité à chaque étape, même lorsque le  
salarié conduit son propre véhicule.**